

Éditorial

Le Pouvoir pour quoi faire ?

Le pouvoir politique, qu'il se situe au niveau de la Nation, à celui de la Région, du Département ou de la Commune, n'est qu'une forme de pouvoir parmi d'autres : ce qui le distingue c'est qu'à la différence des autres types de pouvoir, il s'impose à tous.

Le pouvoir n'a de sens que s'il est sous-entendu par une Idée, une morale. Il est médiocre et vulgaire sous tout autre forme : pouvoir pour le faire sentir à l'Autre, pouvoir pour l'Argent, pouvoir pour Paraître...

Ce qui le marque, c'est qu'il est soumis, dans nos démocraties, à des échéances. Par essence, sa durée est limitée. Et il ne peut être prolongé que si nous en décidons ainsi.

À ces moments là, il faut que chaque citoyen, au-delà des accords et des divergences, des amitiés et inimitiés, se pose la question : pour mon

Pays, pour ma Ville, pour mon Village, pour notre société et notre cadre de vie : quel est le projet ? La morale sur laquelle il repose, la volonté qui l'anime, la force capable de le mettre en œuvre ?

Autant de questions auxquelles il convient à chaque fois et à chacun de répondre en son âme et conscience. Et en toute sérénité. C'est là notre devoir de citoyen, moment où il est fait abstraction de notre destin individuel immédiat et où l'intérêt général, celui de la collectivité dans laquelle nous vivons, doit l'emporter alors sur toute autre considération.

C'est là notre petit billet d'humeur du jour pour ferrailler un tant soit peu avec le scepticisme que certains de nos concitoyens entretiennent vis-à-vis du pouvoir...

Claude SILBERZAHN-MENDOUSSE



Les prochaines animations



- 15 & 16 septembre: Journées du Patrimoine
- 18 novembre: Loto de l'école
- 24 novembre: Sainte Barbe
- 7 & 8 décembre: Téléthon
- 31 décembre: Réveillon



État civil



ROGGE Maïa, le 8 juin (Rue Paul St Martin)

ERNOULT Leila, le 30 août (Rue Paul St Martin)

VASSEUR Jean-Michel et LE CŒUR Béatrice, le 18 août (Rue des Écoles)

CARTAN née DUFAUR Marie-Jeanne, le 28 août (Maison de retraite)

Relance du tennis à Simorre



Simorre possède deux courts de tennis.

Mais plus de structures de gestion de ce sport. Il faut donc les réinventer : une réunion sera organisée à la mairie avec tous ceux intéressés par ce sport. À cette occasion, seront examinées les conditions dans lesquelles une nouvelle structure pourrait être mise en place et fonctionner. Que ceux qui sont intéressés par cette activité se fassent inscrire à la mairie dans la perspective de cette réunion.

La Maison des Aînés

Et voilà, notre vieille gendarmerie a vécu ! Tronçonnée, toute la partie effondrée a été arasée et le terrain aplani agrandira le nouveau jardin qui s'ouvrira au public.

Le foirail étendu pourra ainsi, lorsqu'une passerelle aura été jetée sur le Gourgot, accueillir outre les pétanqueurs, les poussettes des mères de familles et les étapes de repos des parents et aïeux en promenade.

Nous avons conservé une façade sur le foirail, et par là même, deux salles qui, aménagées, pourront accueillir de multiples activités.

Au total, sachez que, pour l'heure, la réfection de la toiture du foyer des Aînés et les arase-

ments de l'aile Est de l'immeuble ont représenté un coût de 56.000 €.

Pour cela, nous avons été aidé par l'État (dont nous avons utilisé la dernière fraction de la subvention exceptionnelle pour la réfection des toitures de l'ensemble des bâtiments communaux que nous avons perçu du gouvernement... Jospin !) pour un montant de 20.000 €, par le Département pour un montant de 11.000 €. Soit au total 31.000 € de subvention.

À vos pinces donc, les Associés du 3^{ème} âge pour donner, ainsi que convenu, un coup de neuf à l'intérieur. L'automne est une superbe saison pour les travaux intérieurs !



Des logements « sociaux » à Simorre

16 logements locatifs sont en construction à Simorre dans 7 maisons bien distinctes les unes des autres.

Elles constituent ce qui sera le cœur du nouveau quartier de la Jourdiane : on y accédera par le chemin de la Douine qui desservira la nouvelle caserne de pompiers, les logements locatifs, et un lotissement à l'ouest qui comprendra 7 lots de 800 à 1.000 m².

Il s'agit de logements aidés :

- par la Commune qui a donné ce terrain entièrement viabilisé,
- par l'État qui offre notamment des prêts à des intérêts particulièrement bas.

C'est grâce à ce double apport que les loyers seront à un niveau accessible à des revenus moyens : pour un F4 350 € et 400 € pour un F5.

C'est environ 50 à 70 habitants de plus pour Simorre qui, au mois de septembre 2008, participeront à la vie de notre Bourg, à l'animation de ses commerces et de ses services.

Votre équipe municipale aura ainsi rempli un des engagements auxquels elle tenait essentiellement : mettre à la disposition des familles un parc locatif à des niveaux de loyers raisonnables. D'ores et déjà, on peut faire acte de candidature à la Mairie, le choix des futurs locataires s'effectuant ultérieurement par une commission où la Commune aura un rôle primordial.



La rentrée à l'école

Dans Simorre

Dans Simorre, il y a une rue.
Dans cette rue, il y a une école.
Dans cette école, il y a une classe.
Dans cette classe, il y a une étagère.
Sur cette étagère, il y a un terrarium.
Dans ce terrarium, il y a une brique.
Sur cette brique, il y a une coquille.
Dans cette coquille, il y a un escargot.
L'escargot sort de sa coquille,
La coquille sort de la brique,
La brique sort du terrarium,
Le terrarium sort de l'étagère,
L'étagère sort de la classe,
La classe sort de l'école,
L'école sort de la rue,
La rue sort du village de Simorre.



(Classe de CE1/CE2, à la manière de Paul Eluard)



Le terrain de pétanque



Grâce aux bons soins de Francis Chabrol, maire de Saint-Élix, nous avons pu récupérer d'anciennes traverses de chemin de fer en bois.

C'est ainsi que, en accord avec l'association de la Pétanque, a été délimitée une aire réservée à cette activité.

Les voitures ne gênent plus le jeu, les boules s'arrêtent aux poutres. Il suffisait d'y penser, de s'en occuper, somme toute...

La Brocante

A l'instar de ces sept dernières années, le Syndicat d'Initiative de Simorre et ses Alentours proposait le vide grenier du quatrième dimanche d'août. 160 exposants y ont participé dont des déballeurs simorrains. Ces participants venaient du Gers et de tous les départements limitrophes. Les premiers étaient là dès la veille, d'autres aux alentours de cinq heures du matin. Nous n'avons pas eu d'incidents notables à déplorer lors du placement, Le point restauration était assuré pour la troisième fois par l'Association des Artisans, Commerçants, Producteurs et Professions libérales de Simorre, il a eu un grand succès. Une foule composée de chineurs, chalands ou curieux a déambulé nombreuse à travers les rues et places de notre village. Cette manifestation est maintenant reconnue et recherchée par les adeptes, mais gardons les pieds sur terre et convenons que le succès de cette année est

dû pour une bonne part à la météo annoncée clémente, qui malgré quelques gouttes de pluie matinales, a été conforme aux prévisions et aussi grâce aux bénévoles du SI sans qui cette journée n'aurait pu se tenir. Ils étaient sur le terrain dès 5H15 pour accueillir les exposants, pour l'encaissement, servir un café à chaque vendeur au bureau du SI. Pour la météo, nous ne pouvons agir, mais pour le bénévolat chacun peut influencer.



MAIRIE DE SIMORRE

Téléphone : 05 62 65 30 22

Télécopie : 05 62 65 35 37

Messagerie:

mairie.simorre@wanadoo.fr

Site internet: www.simorre.com

Directeur de la publication :

Françoise BELLARD



La page des associations : Les activités sportives et culturelles

Cirque: Association «Pré en bulles » Tél. 06 02 59 03 76

Salle des fêtes

Jeudi de 17H00 à 18H00 pour les 3-6 ans

Jeudi de 18H00 à 19H30 pour les 7-9 ans

Jeudi de 19H30 à 21H00 pour les + 10 ans

Cyclisme: « Le Guidon Simorrain »

Président : Christian Torgina, Tél. 05 62 65 31 19

Activités le dimanche matin

Danse classique: Marieke Simons

Tél. 05 62 65 36 70 / 06 89 07 90 57

Salle du conseil à la mairie

Mardi de 17H00 à 18H00: enfants de 4 à 7 ans (éveil)

de 18H15 à 19H15: enfants à partir de 7 ans (cours)

Danse de salon: Association « Tendance »

David et Katya, Tél. 05 62 66 08 59 / 06 70 53 01 24

Salle des Fêtes

Lundi de 19H30 à 20H30: cours débutants

Lundi de 20H30 à 21H30: cours avancés

Équitation: Ferme équestre « Le Majourau »

Hervé et Manola Causeret, Tél. 05 62 65 35 72

Cours collectifs à partir de 6 ans (poneys et double-poneys)

Gymnastique volontaire:

Présidente : Jackie Saint-Ignan, Tél. 05 62 65 31 01

Activités mardi soir jeudi après-midi

Randonnées pédestres: « Lous caminaires »

Présidente : M.F. Blancafort, Tél. 05 62 65 33 01

Randonnées le dimanche

Union Sportive Simorraine: (Football)

Président: Christian Delas, Tél. 05 62 65 32 88

Responsable: Christian Dupuy, Tél. 05 62 65 34 13

École des jeunes: mercredi et samedi après-midi

Entraînements :

équipe fille, équipe loisir : vendredi soir

équipe senior garçon : mercredi et vendredi soir

Taijiquan: Association « Taijiquan, art de chine »

Cyrille Duvauchelle, Tél. 05 62 65 78 09

Salle des Fêtes le mercredi soir de 19H30 à 21H30

1, 2, 3 Soleil à Simorre



1,2,3 Soleil est une association qui existe depuis dix ans sur Simorre.

Elle gère deux structures petite enfance :

Relais assistantes maternelles: Halte garderie itinérante:

C'est un service ouvert aux assistantes maternelles, aux parents et aux enfants de 0 à 6 ans. Une éducatrice de jeunes enfants est à votre écoute pour vous donner des informations sur les modes de garde, la liste des assistantes maternelles, les démarches à effectuer...

Elle vous accueille tous les 1^{er} mercredis du mois à la Paillotte à Simorre de 9H à 11H30 pour participer à un atelier d'éveil (pour les autres jours et lieux demandez le planning)

Cathy Lapart ☎ 06 75 14 88 15 / 05 62 07 24 42

Tarif : Gratuit

C'est un mode de garde collectif pour les enfants de 0 à 4 ans.

Une éducatrice de jeunes enfants et une auxiliaire petite enfance vous accueille à Simorre à la Paillotte : Le mardi de 9H à 17H, le jeudi de 9H à 12H (le lundi et mercredi à Lombez)

Elles proposent des activités adaptées aux tout-petits favorisant l'autonomie et la socialisation de l'enfant.

Chloé Serradell, Sylvie Gracia ☎ 06 72 589 689

05 62 07 24 42 (le jeudi après-midi ou répondeur)

Tarif : de 0.32€ à 2.54€



L'adhésion à l'association dans les deux cas est obligatoire : 10€/famille et assistante maternelle.
1,2,3 Soleil organise, aussi, des manifestations exceptionnelles autour de la petite enfance : sorties, bals pour enfants, atelier maquillage, château gonflable, spectacles... Alors n'hésitez pas à nous contacter !!

Les associations ou les Citoyens voulant faire paraître un article dans la gazette doivent les déposer à l'accueil de la mairie au plus tard 15 jours avant la parution du prochain bulletin (début janvier).